

CHATEAUNEUF

www.chateauneufsavoie.com



2021

Bulletin municipal



Publié par le Conseil Municipal de Châteauneuf (73).

Directrice de la publication : Christelle Hugonot.

*Crédits articles et photos : Elus du conseil municipal
& membres des associations participantes.*

Infographie : RF

*Imprimé chez « Imprimerie de Savoie »,
tel 04 79 71 96 63, en 450 exemplaires.*

Janvier 2021.



É D I T O

Chers concitoyens,

2020 s'est achevée, une année bouleversée par la crise sanitaire qui a profondément transformé notre vie quotidienne et professionnelle.

De nombreuses manifestations associatives et culturelles ont été annulées depuis bientôt une année (la fête du village, le marché de Noël, les Sons du Lac, le repas des anciens, la fête du cheval ...), nous privant de tous ces bons moments de partage. Nous avons pu malgré tout maintenir la distribution des colis de Noël pour nos aînés.

J'ai une pensée particulière pour tous ceux qui nous ont quittés cette année et à leurs proches pour qui les conditions du deuil ont été encore plus difficiles et douloureuses.



Dans ce contexte difficile pour tous, il convient de garder espoir dans l'avenir et de rester forts.

Il est important que la mairie, l'école, les commerces, les services et les associations restent des pôles de stabilité sur lesquels chacun peut compter et c'est pour cela que je tiens à remercier toutes ces personnes qui œuvrent chaque jour sur notre commune pour vous assurer le meilleur service.

Je remercie la nouvelle équipe municipale qui malgré les difficultés pour se réunir est au travail, les réflexions s'engagent et le programme des travaux pour l'année 2021 a commencé (la rénovation de la salle du rez-de-chaussée de la salle communale est en cours, au printemps débiteront les travaux d'enfouissement des réseaux sur Freydière Haut, changement du chauffage de l'église ...). Une réflexion est en cours sur la poursuite de la rénovation des bâtiments communaux.

En l'absence de la traditionnelle cérémonie des vœux, je profite de cet éditto pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de vivre à Châteauneuf et je les invite à prendre contact avec la mairie.

Je souhaite, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et en mon nom propre que 2021 soit faite d'échanges et de partage. Dès que les conditions nous le permettront, nous pourrions enfin nous retrouver.

En attendant, restez prudents et appliquez les gestes barrières car le virus est toujours présent.

Bonne année à tous et à bientôt.

Christelle Hugonot,

Maire de Châteauneuf

Principales Délibérations du Conseil

Nota : Les Comptes rendus complets sont en téléchargement sur le site www.chateauneufsavoie.com

Séance du 6 février :

Régularisation de plusieurs modifications parcellaires :

Les emprises de la route départementale 202 sont transférées au département.

Déclassement de la voie communale des Tavaux et aliénation d'une partie.

Déclassement de la voie communale dite chemin de l'église et aliénation d'une partie.

Acquisition de 83 m² de terrain à Mme et M. Pajean Yves.

Séance du 5 mars :

Mandatement du Centre de Gestion de la fonction publique :

Vote du compte de gestion.

Vote du compte administratif :

Fonctionnement Dépenses 192 531,32€, recettes 665 782,22€, résultat de clôture 266 71,92€.

Investissement : Dépenses 192 531,12€, recettes 264 061,93, reste à réaliser -39 700€, déficit d'investissement -16 757,07€

Vote du taux des taxes :

Taxe foncier bâti 16,17%, Taxe foncier non bâti 67,13%

Séance du 25 mai.

Election du maire :

Mme Christelle HUGONOT est élue à l'unanimité des membres du conseil municipal..



Détermination du

nombre d'adjoint : création de 3 postes d'adjoint.

Election des adjoints :

M. Thierry MARTIN est élu 1^{er} adjoint, M. Claude CHOLAT est élu 2^e adjoint et M. Raymond Fournier est élu 3^e adjoint.

Séance du 9 juin :

Indemnités de fonction des élus :

Désignation des délégués auprès des syndicats intercommunaux

Adhésion au groupement de commande d'achat d'électricité du SDES (Syndicat d'Energie de la Savoie) :

Dans le cadre de la fin des contrats d'achat d'électricité aux tarifs réglementés au 1^{er} janvier 2021, la commune décide d'adhérer au groupement d'achat du SDES.

Délégation de pouvoir du Conseil Municipal au Maire : Afin de favoriser une bonne administration

communale, un certain nombre de pouvoir est délégué au Maire.

Séance du 30 juin :

Vote du budget primitif : Dépenses et recettes de fonctionnement 858 325,92€, dépenses et recettes d'investissement : 456 943,95€.

Séance du 10 juillet :

Election des délégués du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs.

Séance du 15 septembre :

Vote tarif occupation du domaine public : Le conseil fixe à 500€ le loyer pour l'occupation d'une partie du parking des dérouts pour l'installation d'une base de vie par la société BIANCO.

Fond d'urgence COVID-19 : Le Conseil Municipal sollicite l'aide du département pour l'aider à financer les achats (gels hydro alcoolique, masque, etc....) et aménagement permettant l'accès des lieux publics (mairie, bibliothèque, salle communale).

Subventions aux associations.

Convention groupement de commande : travaux route de Freydière. Ces travaux concernent l'enfouissement des réseaux secs, la rénovation du réseau d'eau pluviale et la rénovation du réseau d'eau potable.



Séance du 8 décembre :

Travaux à Freydière : Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour signer tous documents nécessaires au bon déroulement des travaux.

Tarif occupation domaine public : Pour l'entreposage des glissières béton par la société Eiffage sur le parking du plan d'eau des Dérouts , les tarifs seront de 500€ pour le mois de novembre et de 800€ pour les mois de décembre, janvier, février et mars.

Redevance occupation domaine public : commerces ambulants.

En raison de la crise sanitaire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder une réduction de 30% pour les redevances d'occupation du domaine public.

Investissements et travaux réalisés en 2020

Malgré la crise sanitaire qui a rallongé les délais, un certain nombre de travaux prévus au moment du budget voté le 30 juin ont pu se faire. Les travaux d'enfouissement des réseaux secs et de rénovation du réseau d'eau pluviale de la route de Freydière sont en bonne voie et seront réalisés ce printemps.

Les travaux d'investissement :

Au cimetière, construction d'un columbarium :
6 345 €

Bâtiments :

- Rénovation toiture presbytère : 32 000 €
- Rénovation toiture bâtiment du lac : 10 284 €



- Travaux de mise en sécurité atelier municipal (2e partie) : 4 700 €

Voirie :

- Création d'un plateau surélevé Route Royale : 11 640 €
- Réfection du réseau eaux pluviales Route Royale : 9 300 €
- Travaux d'enrobé sur voies communales : 9 700 €
- Création d'un enrochement Maladière : 15 100 €



Equipements Bureaux :

- Achat nouvel ordinateur pour la bibliothèque : 1 000 €
- Achat ordinateur portable pour la mairie : 1 150 €

Les travaux d'entretien :

De nombreux travaux d'entretien sont réalisés :

- soit ponctuellement par des entreprises extérieures comme par exemple à la salle communale :
 - Changement chauffe-eau : 1 450 €
 - Installation grand lavabo : 2 430 €



- soit au quotidien par nos 2 agents Eric et Adrien pour tous types de travaux, spectaculaires (fleurissement, rénovation peinture ...) ou plus discrets (nettoyage «en tout genre» sur la voirie, les espaces verts).

Exemple de rénovation :

Peinture aire de jeux.

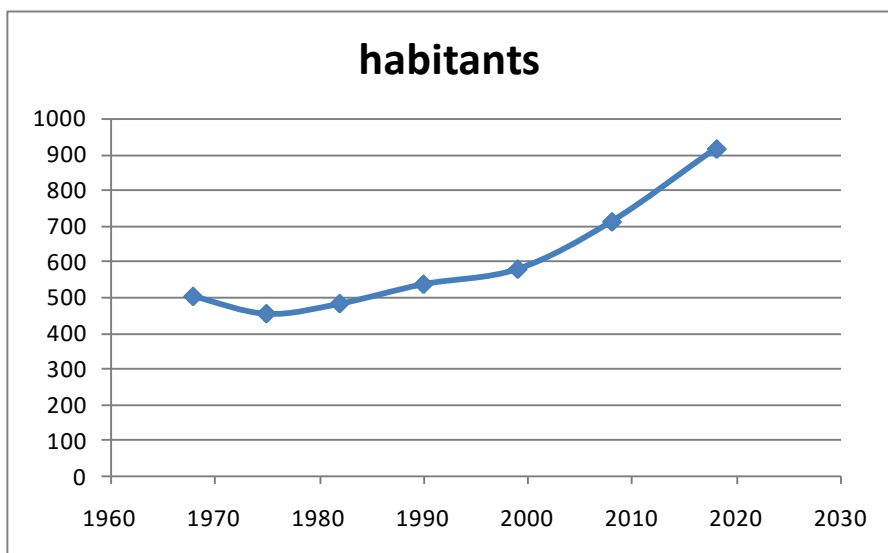


Les chiffres du recensement

Evolution de la population :

De 1968 à 2018, la population est passée de 504 à 915 habitants. Ce chiffre est en concordance avec les prévisions du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) qui, en 2005, prévoyait 900 habitants à l'horizon 2020. Cette augmentation est majoritairement liée à l'implantation de nouveaux arrivants sur la commune.

On se rapproche du maximum des 1048 habitants observé en 1822 (source «1000 ans d'histoire en coeur de savoie»).

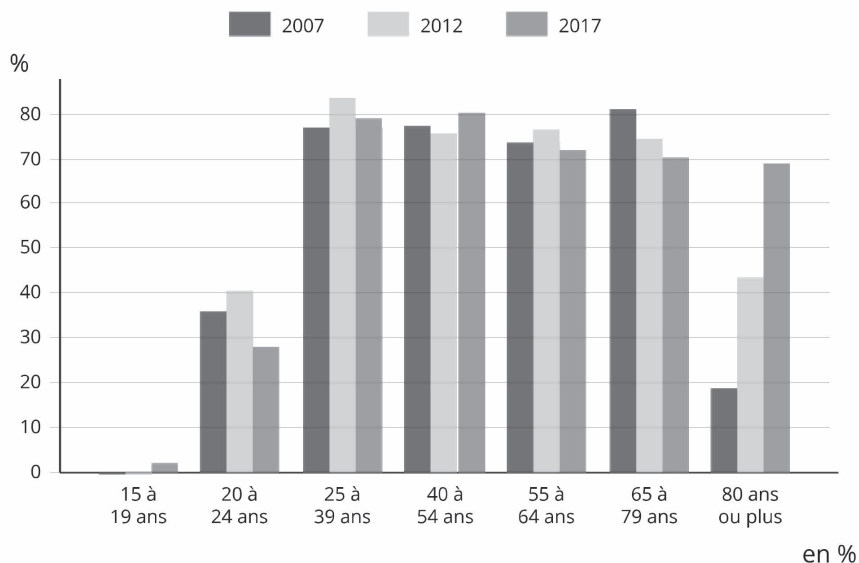


Tranches d'âge :

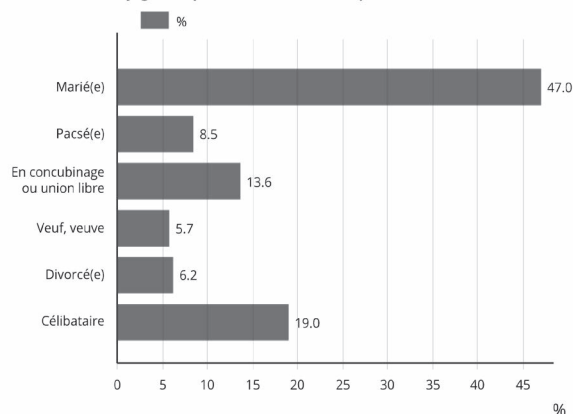
Sur les 3 dernières années, les chiffres de l'INSEE indiquent un vieillissement de la population, et le tableau ci-dessous indique que sur les 17 dernières années le nombre de naissance diminue.

année	naissance.	décès
2003	10	5
2004	10	5
2005	5	6
2006	15	2
2007	10	5
2008	7	6
2009	14	2
2010	12	4
2011	15	8
2012	9	6
2013	7	9
2014	6	6
2015	5	5
2016	9	6
2017	6	5
2018	10	4
2019	4	6
moyenne	9	5

FAM G3 - Personnes de 15 ans ou plus déclarant vivre en couple selon l'âge



FAM G4 - Statut conjugal des personnes de 15 ans ou plus en 2017



Famille :

En 50 ans, la taille moyenne de la famille est passée de 3,5 à 2,5 personnes. Le mariage représente 47% des personnes vivant en couple.

Les chiffres du recensement

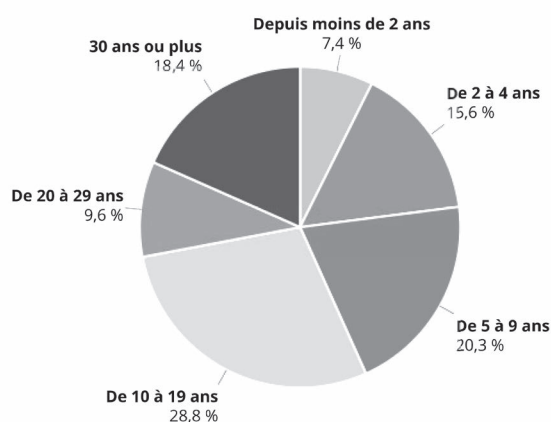
LOGEMENTS :

Le tableau ci-contre donne le nombre de logements depuis 1968. On constate que le nombre a plus que doublé en 50 ans.

Sur le site de l'INSEE on peut aussi remarquer que le nombre de logements est passé de 176 en 1968 à 49 en 2017. On peut également constater qu'au fil des années les logements «grossissent». En effet la part des logements de 5 pièces et plus est en augmentation permanente et représente aujourd'hui 63,6% des résidences principales.

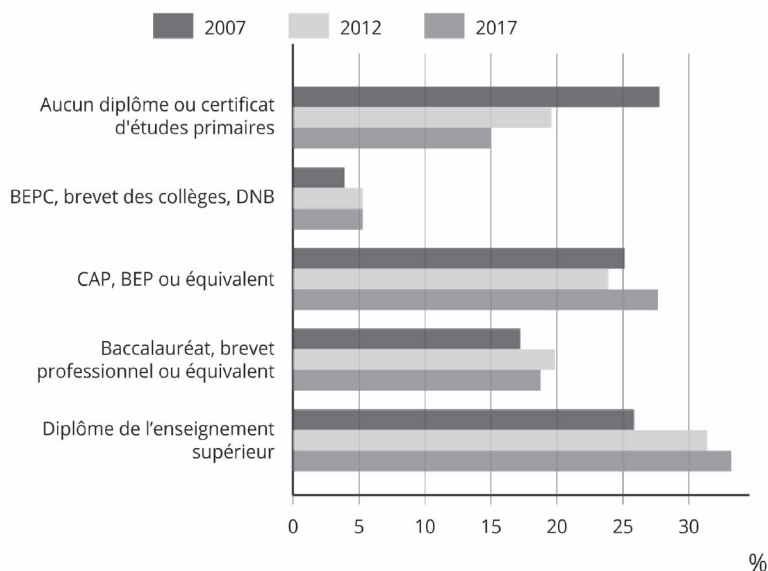
Le camembert ci-contre illustre l'ancienneté d'emménagement des ménages.

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Ensemble	176	180	196	218	255	324	364	409
Résidences principales	145	137	155	181	222	279	314	357
Résidences secondaires et logements occasionnels	11	24	28	36	27	22	21	24
Logements vacants	20	19	13	1	6	22	29	27



DIPLOMES :

On peut constater sur les 10 dernières années une très nette diminution de personnes n'ayant aucun diplôme.



ACTIVITE :

En 2017 l'INSEE relevait :

- un taux d'activité de 78,1% qui comprenait 73,9% de personnes employées et donc 4,2% de chômeurs.
- un taux d'inactivité de 22,1% qui comprenait 7,3% d'élèves et étudiants, 8,7% de retraités et 5,9% d'autres inactifs.

Ces données ont peu varié au cours des 10 dernières années.

La bibliothèque municipale

Bibliothèque municipale

Toute l'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale vous souhaite une bonne année 2021.

Horaires :

Jeudi et vendredi 16h30 à 18h30 en période scolaire.

Jeudi de 16h à 19h pendant les vacances.

Fermeture : mi juillet – mi août et vacances de Noël.

Tel : 04 79 71 34 62

@ : biblio-chateaufort@orange.fr

Rappel des animations mises en œuvre en 2020 :

Animations proposées aux enfants de 0 à 8 ans:

- « Hou hou » (Raconte tapis)
- « Rouge matou » (Raconte-tapis)
- animation proposée aux enfants de la crèche par une classe de CM2 le 13 mars : Les élèves avaient confectionné des tapis de lecture et ont interprété et mis en scène différents contes (« le petit chaperon rouge », « les 3 petits cochons » ..) : une belle prestation très appréciée par les petits (et les grands...)



Un programme très restreint compte tenu de la pandémie. La bibliothèque a fermé ses portes le 13 mars au soir (1er confinement).

Du 11 au 25 juin, nous avons pu rouvrir uniquement pour le retour des prêts, avec un protocole strict (directives envoyées par Savoie-biblio) :

- Masque obligatoire, une personne par famille, un lecteur à la fois dans la bibliothèque et un dans le sas d'entrée.
- Sortie par la sortie de secours.
- La mairie nous a fourni 3 plexiglass pour protéger la banque, des caisses pour mettre en quarantaine les livres rendus, du sopalin, des mouchoirs en papier et du gel hydro-alcoolique.

Le fonctionnement « normal » a repris le 24 août avec le même protocole.

2 ou 3 familles ont pu être accueillies en même temps (selon le nombre d'enfants présents).

L'accueil des classes a été autorisé quel que soit le nombre d'enfants, avec port du masque obligatoire dès 6 ans, en veillant à ce que les groupes ne se croisent pas dans les locaux.

Nouvelle fermeture du 2 novembre au 2 décembre (2ème confinement) et réouverture dès le 3 décembre.

Pour les élèves :

Accueil des classes le jeudi de 13h30 à 15h avec les enseignants : les élèves peuvent emprunter un livre et une revue, puis un moment est consacré à la lecture d'un conte, d'une histoire ou de poèmes

Actions à venir :

Difficile pour l'instant de mettre en œuvre un programme d'actions culturelles, en particulier en direction des enfants, des petits accueillis à la crèche ou par les assistantes maternelles en raison des contraintes sanitaires.

Néanmoins, la bibliothèque participera comme tous les ans au prix littéraire Rosine Perrier.

La subvention communale allouée à la bibliothèque, nous a permis cette année encore d'acheter un nombre important d'ouvrages : **146** (adultes et jeunes.)

Nous réservons également des ouvrages chaque mois auprès de la Bibliothèque départementale.

Le nombre de lecteurs toujours en hausse est un encouragement pour nous, les bénévoles.

Des lecteurs des communes avoisinantes viennent régulièrement partager le plaisir de la lecture. La fréquentation des enfants est également en augmentation.

Tout ceci nous incite à poursuivre nos efforts et à mettre toujours plus d'ouvrages à votre disposition.

Nous rappelons que l'inscription à la bibliothèque est **gratuite**.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons en 2021 (anciens et nouveaux lecteurs et pourquoi pas bénévoles pour venir renforcer notre petite équipe...)

Crèche

Le multi-accueil «La Cabane des Croés» accueille 20 enfants par jour, du lundi au vendredi. Les enfants accueillis sont âgés de 2 mois et demi à 3 ans et sont pris en charge par une équipe composée de 7 professionnelles.

En 2020, 36 enfants ont fréquenté le multi-accueil, cela représente 23 000 heures d'accueil.

La structure met en œuvre un projet pédagogique qui favorise l'autonomie des enfants, le respect du rythme et des besoins individualisés de chacun ou encore la participation des parents à la vie de la structure. La Cabane des Croés est une structure ouverte sur son environnement, qui tisse de nombreux partenariats : bibliothèques, intervenants, RAM...

L'année a été marquée par la crise sanitaire. Toutefois la structure a maintenu un accueil pour les enfants de soignants durant le confinement : deux enfants ont été accueillis durant cette période.

Au déconfinement, la structure a rouvert ses portes, d'abord pour un effectif limité durant un mois et demi, puis pour l'ensemble des familles fin juin. La Communauté de communes Cœur de Savoie a mis en place des protocoles stricts permettant d'assurer la sécurité des familles, comme celle des professionnelles.

Bien que des protocoles stricts, liés à la crise sanitaire, soient toujours en vigueur, la rentrée de septembre a permis d'accueillir de nouvelles familles. Ainsi 11 nouveaux enfants ont rejoint les effectifs. Deux enfants rejoindront la structure en cours d'année. »

Pour tout renseignement, consulter le site de la communauté de communes « Cœur de Savoie » <https://www.coeurdesavoie.fr/4001-petite-enfance.htm>

La crèche facilement reconnaissable à son toit tapissé de panneaux photovoltaïques et solaires.



Quelques temps «forts»

La fête de Noël à l'école :

Malgré le Covid, nous avons organisé une petite fête le dernier jour d'école. Nous avions nos masques mais nous étions heureux de nous retrouver tous ensemble pour une heure dans la cour après toutes ces semaines de récréations séparées !

C h a q u e année, nous fabriquons des crackers comme les anglais le font à Noël : nous déposons deux papillotes dans un rouleau de carton, nous



l'emballons dans un papier et le jour de la fête, nous nous mettons par binômes pour tirer chacun de notre côté et partageons les chocolats. Nous avons fait un « banquet »



dans la cour, devant le sapin décoré, avec des boissons et des clémentines et nous avons chanté des chansons que les quatre classes avaient apprises.



L'école était bien décorée avec des dessins, des peintures, des petits sapins en papier, des découpages...

Heureusement qu'il ne pleuvait pas car nous n'avions pas

le droit d'aller dans la salle polyvalente à cause du virus ! Ouf !

Nos futures classes de découvertes :

Si tout se passe bien, nous partirons cette année en classe de découvertes. L'an dernier elle a dû être annulée mais soyons optimistes !

Une classe de CM1-CM2 devrait aller en Auvergne en mars pour faire des activités cirque et les trois autres classes doivent passer six jours au bord de la Méditerranée, à Saint Raphaël.

Nous sommes très impatients de partir avec nos amis, d'apprendre à voyager sans nos parents et de visiter des îles, des musées marins, de faire de la voile ou du kayak de mer, des pique-niques... Certains ont un peu peur mais, heureusement, les autres élèves les rassurent.

Intervention d'un élu de Châteauneuf :

Claude Cholat fait partie du conseil municipal et il est venu nous apprendre plein de choses sur l'eau, en novembre. Savez-vous d'où vient notre eau ? Il nous a expliqué qu'elle venait surtout de la source de Caillant à 850 m sous l'Arclusaz. Elle coule toute l'année et elle est potable sans être traitée. Il nous a montré des photographies et nous avons vu qu'il y avait un périmètre de sécurité avec un grillage autour de la source, pour être certains qu'elle ne soit pas polluée.

Savez-vous pourquoi nous avons travaillé sur l'eau dans notre école ? Parce qu'elle est indispensable. Et savez-vous pourquoi elle est indispensable ? Parce que sans elle il n'y aurait pas de vie sur Terre ! Alors, nous essayons de l'économiser et d'en prendre soin !

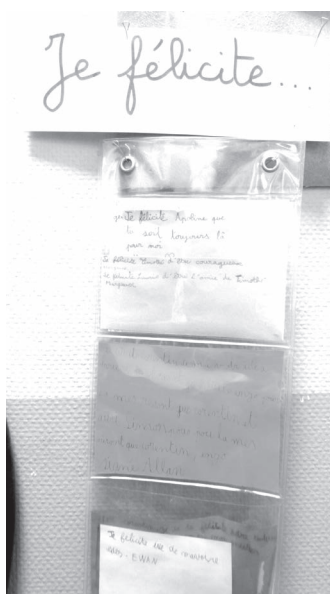
Apprendre à vivre ensemble à l'école :

Nous apprenons à nous respecter, par exemple à ne pas nous couper la parole, à ne pas nous bousculer et à nous défendre avec des mots plutôt qu'avec des coups quand quelqu'un nous embête.

Quand arrive un nouvel élève, on l'accueille bien, on lui explique tout, on joue avec lui.

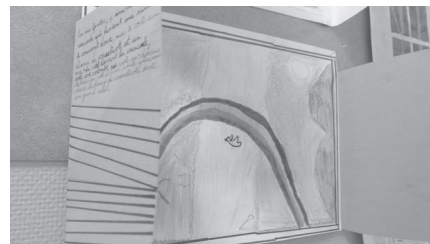
On s'entraide quand on fait du travail de groupe, ou des bricolages par exemple.

Dans le couloir, nous avons accroché des petites pochettes dans lesquelles nous pouvons mettre des messages de félicitations ou de remerciements aux personnes qui nous ont rendu service par exemple.

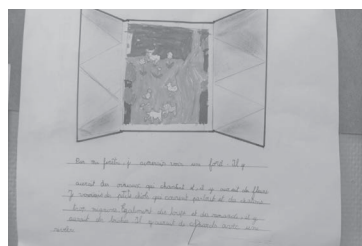


Un artiste à l'école :

Un groupe d'artistes « *Rabbit research* » nous a proposé de travailler sur le thème de la fenêtre. Nous devions représenter ce que nous aimions voir par notre fenêtre. Nous



avons accompagné nos dessins d'un petit texte et nous les avons montrés à Fred Lataste, un photographe et

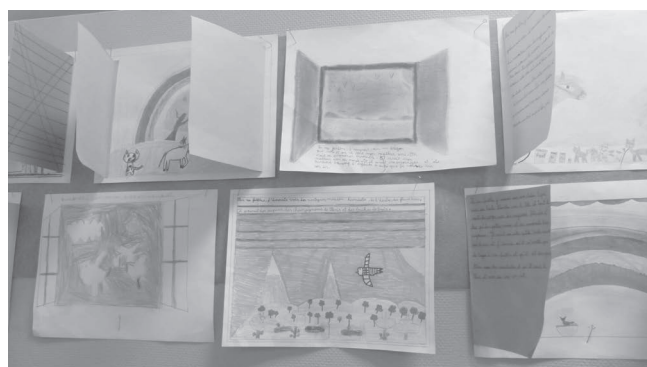


« artiste plasticien » qui est venu nous parler de son métier. Il nous a ensuite demandé de représenter une transmission de nos parents ou de nos grands-parents par une œuvre d'art. Nous pourrions

utiliser de la peinture, des photos, des constructions, des vidéos ou des enregistrements. Il va peut-être s'en servir plus tard pour une exposition. Nous avons tous discuté avec nos parents sur les passions, les objets, les cultures, les connaissances etc... qu'ils nous ont transmis.

Nous allons aussi nous demander ce que nous transmettrons à nos enfants et petits-enfants.

Et vous ? Qu'aimeriez-vous leur transmettre ?



Les associations

Subventions aux associations

Subvention aux associations sportives extérieures à la commune : 30€ par jeune adhérent (mineur) de la commune. Pour les classes de découverte des écoles du RPI (Châteauneuf, Coise et Villard d'Héry) en accord avec les communes de Coise et Villard d'Héry : 70€ par élève de la commune.

Associations de la commune :	
association	montant attribué €
Société de chasse	765
Loisirs et pêche	565
SOUS TOTAL	1330
Associations extérieures à la commune :	
Asso des maires 06	300
Pupilles de l'enseignement public	200
Handisport	100
Donneurs de sang de la Combe de Savoie	230
Les restos du cœur	500
La banque alimentaire	135
Club de handball de Chamoux	210
Coopérative scolaire CHATEAUNEUF	770
St Pierre sport football	480
Club de badminton de Bourgneuf	60
SOUS TOTAL	2985
TOTAL général	4315

Compte tenu du contexte de crise sanitaire, de nombreuses associations ont été contraintes de limiter leurs activités : chorale les «castel neuves voix», le comité des fêtes, l'A.P.E. ...etc. Pour autant toutes les associations ont montré leur désir de poursuivre leurs activités dès que le contexte sanitaire le permettra.

Chorale : «Castel Neuves Voix»

L'année 2020, comme pour beaucoup d'associations aura été pour la chorale une année bien triste. Depuis le mois de mars des répétitions ont été suspendues. Le virus a mis fin à toute l'énergie qui régnait au sein du groupe dirigé par Hervé CORROTTE. Le verre de l'amitié, pour clore la saison a quand même pu avoir lieu début juillet avec l'espoir partagé de pouvoir reprendre rapidement en septembre. Malheureusement, ça n'a pas été le cas. L'Assemblée Générale s'est tenue le 15 octobre. Lors de la séance, le bureau a été renouvelé à l'unanimité, toujours avec la perspective de recommencer les répétitions au printemps. Mais rien ne sera possible dans l'immédiat. Toutes les chorales et associations diverses sont dans le même cas.

Hervé CORROTTE ayant quitté la Savoie, il faut recruter un chef de chœur.

Vu le contexte actuel c'est compliqué.

La chorale des Castel Neuves Voix existe toujours. Tous les choristes espèrent reprendre les répétitions afin de pouvoir présenter de nouveaux spectacles.

Renseignements : Joëlle PERONI – 04 79 28 83 08

Association Parents d'Elèves



L'APE c'est l'Association des Parents d'Elèves du regroupement pédagogique de Coise, Châteauneuf et Villard- d'Héry. Nous récoltons des fonds pour participer au financement des activités scolaires proposées par les enseignant(es) et créons un lien social entre les parents, les enseignants et les communes. L'année 2020 est, comme pour toute association, une année particulière où les actions prévues n'ont pas pu aboutir. Certaines ont été annulées, d'autres reportées. Sur 5 actions prévues, 2 ont pu être réalisées. La tombola des vins de novembre 2019 a permis de récolter 1914 euros et le marché de Noël 2019 de décembre a vu son chiffre s'élever à 3042 euros. Tous ces bénéfices ont permis de participer au financement pour l'année 2019-2020 de l'activité danse, la sortie cinéma, la mini classe découverte (reportée) et la piscine.



Chacun donne de son temps à sa manière, que ce soit pour une heure ou pour toute une journée, ce qui compte c'est la réussite d'une action, la fierté de participer au financement des activités (sorties, classes découvertes, ateliers avec intervenants...), la joie de retrouvailles entre parents et les sourires de nos enfants ! Sans la participation et la confiance des communes et des habitants, nous ne pourrions réaliser tous ces événements, nous tenons donc à vous remercier chaleureusement. Nous espérons pouvoir nous réunir de nouveau en 2021 et mener toutes nos actions à bien. Nous allons mettre des « peut-être » mais espérons organiser plusieurs événements sur 2021 (braderie et fête de l'été).

Nous vous souhaitons une belle année !

Vous pouvez nous retrouver sur notre blog www.ape-rpi-val-coisin.blospot.fr ou nous écrire à ape.rpi.valcoisin@gmail.com

A bientôt

Toute l'équipe de l'APE



Les associations

Les Sons du Lac



Cet été les Sons vont retentir sur les berges du lac. Privé d'une édition 13 du festival pour cause de crise sanitaire, le chaleureux et fidèle public des

Sons du Lac pourra réserver les 1, 2 et 3 juillet !

Une année en demi-teinte...

toutefois l'association a pu organiser « au pied levé » d'autres rendez-vous culturels sur le territoire « Cœur De Savoie » : 7ème édition de « BIENVENUE CHEZ TON VOISIN » : 4 spectacles en salon en février et mars.

Programmation et production de 3 spectacles en Arts de rue à l'occasion de la fête champêtre des « Indiens de Montlamb'air » (12/09)

Programmation et production de deux concerts pour la 1ière fête des Possibles et l'anniversaire de Fibr'Etnik (26/09).

Après vous connaissez la suite ! ...

Comme le dicton le dit si bien « En mai fait ce qu'il te plait », nous organisons une tournée de 7 spectacles sur le territoire pour la 1ère édition de « BIENVENUE DANS MON JARDIN », spectacles en plein air avec les conditions sanitaires respectées.

Se profile également une journée de soutien en juin prochain et deux spectacles en préambule du festival en juin (concert + BD concert).

On croise les doigts pour vous retrouver très vite ! Toute l'équipe des Sons du Lac vous présente ses meilleurs vœux de bonne santé.

Plus d'infos sur le site « lessonsdulac.fr ».



Chasse



L'Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.) de Châteauneuf compte 24 chasseurs. Le bureau du conseil d'administration est constitué de 9 membres :
Président : Jacky Manteau.

Vice Président : Anthony Bière.

Trésorier : Mickaël Martin.

Secrétaire : Cristine Dias.

Membres : José Dias, Michel Martin, Jacques Cattaneo, Michel Christin, Joaquim Da Silva.

Jours de chasse : Mercredi, Samedi, Dimanche et jours fériés.

L'ACCA est une association qui participe activement à la gestion durable des territoires et donc à la préservation

de l'environnement. En effet son rôle n'est pas seulement d'organiser la pratique de la chasse, c'est aussi d'assurer une bonne gestion de la faune. Cela comprend la régulation du nombre de certaines espèces (corbeaux par exemple) et la destruction des nuisibles.



L'ACCA de Châteauneuf souhaite à tous, castelneuvoises et castelneuvois, une bonne et heureuse année.

Pêche

Association Loisirs et Pêche

Le plan d'eau Les Dérouts de CHATEAUNEUF vous accueille dans un cadre naturel et sympathique.

Vous pourrez y pêcher, vous promener, des tables sont mises à votre disposition.

Le coût du permis annuel (de janvier à décembre) est de 50€, 15€ pour les jeunes de 12 à 16 ans et gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés, le journalier à 10€. Pour les habitants de Châteauneuf le permis annuel est de 25€. Pour acheter le permis, rendez vous au bar Le TEMPOREL. Il existe d'autres dépositaires, consulter le site de la commune : https://chateauneufsavoie.com/images/actu-agenda/affiche_depositaire.pdf

Vous pouvez pêcher des carpes, des tanches, du brochet, du gardon, du black bass, et des perches.

Sept gardes de pêche (5 hommes et 2 femmes) sont présents tout au long de l'année pour veiller au bon fonctionnement et à la tranquillité des lieux.

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au 06 69 73 72 88 M Steve BOUCHER (président) ou au 06 43 67 00 65 M. RODRIGO Germain (garde principal).

Site internet : <https://www.facebook.com/Etang-de-chateauneuf-associations-loisirs-et-peche-111078900432804/>



Les associations

Télémark



Présentation de l'association

L'association est née en 2016, elle est implantée sur la commune de Châteauneuf (Maltaverne). Cette association est à but non lucratif. Son objectif premier est de faire découvrir le télémark sous forme d'initiation

(auprès des écoles, collèges, offices de tourisme, clubs de toutes fédérations, comités d'entreprises....).

Son but est aussi d'organiser des sorties le week-end sur les pistes de nos stations environnantes, de se déplacer sur des festivals Télémark et/ou des événements.

Le télémark c'est quoi ?

Le télémark est un ensemble de techniques de ski nordique adapté au ski de descente avec le talon libre (non fixé au ski), ce qui permet d'exécuter des virages harmonieux dits « virages télémark ».

Les moments forts de la saison 2019-2020

- Co-organisation d'une épreuve de la Coupe de France de télémark au Collet d'Allevard le 26 janvier 2020. une quarantaine de télémarqueurs venant de l'ensemble de nos massifs alpins, entourés de 50 bénévoles (ski club de Montmélian, bénévoles des Sons du Lac, producteur de la commune pour les lots)

- Organisation de la 3^{ème} Edition de la CosyFlex toujours au Collet d'Allevard le 8 Février 2020 ayant accueilli 70 participants, du débutant aux experts.



Saison 2020-2021

- Epreuve de la coupe de France les 23 et 24 janvier au Collet d'Allevard

- 4^{ème} édition de la CosyFlex le 20 février au Collet d'Allevard

- Initiation tout au long de la saison

Comment intégrer l'association ?

Les informations, le calendrier des initiations et les inscriptions sont disponibles sur notre site internet. Vous trouverez ici plus de renseignements sur la CosyFlex : <http://telemark73390.wixsite.com/telemark73/la-cosyflex> Le bureau : - Sabine Bonnehon : Présidente / Trésorière (06 85 10 67 87) - Mathias Ravenel : Co-président / Secrétaire (06 85 02 47 37)

La Band'à Rioule

La Band'à Rioule : La Banda aux couleurs de la Savoie !

La Band'à Rioule est une formation musicale festive



déambulatoire, un chantre de la musique de rue enjouée ! Inspiré de notre patois Savoyard : «faire la rioule», son patronyme signifie «faire la fête».

Une Rioule est donc une espèce rare : un musicien bon vivant qui adore festoyer, partager comme le font les Bandas (ces groupes musicaux bien connus dans le sud-ouest pendant les fériés).

Forte d'une quinzaine de «guenailles», la formation est née de l'union de musiciens partageant un plaisir pour une musique festive et participative.

La Band'à Rioule reprend ainsi tous les styles de musique pour assurer la bonne ambiance.

Du chant traditionnel Basque aux rythmes endiablés, des standards disco et variétés aux musiques de films, voire à quelques slows incontournables, la Band'à Rioule anime toute forme de festivité (fête de village, inauguration, animations sportives, fêtes de pays et de terroir !) ainsi que des événements privés (apéritifs de mariage, anniversaires, événements d'entreprise, portes ouvertes).

Chaque année, la Band'à Rioule réalise une quinzaine de prestations sur les deux Savoie, et plus largement en Rhône-Alpes.

Pour avoir plus de détails, un seul réflexe : notre site internet : www.labandarioule.fr et notre page Facebook: [Facebook.com/BandaRioule](https://www.facebook.com/BandaRioule) !

La Band'à Rioule, une ambiance «showde» saupoudrée à la mode Savoyarde !

Les associations

Atelier Home Déco

BOUTIQUE EPHEMERE :

Du 28 novembre au 23 décembre, Mme Wagner a tenu une boutique éphémère au sein de l'ancienne Poste.

Elle a proposé à la vente ses productions : poteries, couture, objets décoratifs..., mais aussi celles d'autres créatrices.

Sa vitrine a contribué à illuminer un peu plus la place de la poste, nous l'en remercions !



Vous pouvez retrouver Corinne WAGNER et son Atelier Home Déco toute l'année, pour acheter ses créations, ou même participer aux cours et stages de poterie, couture ou peinture !

Son atelier est situé à Curamachon, elle est joignable par mail : atelier.home.deco@gmail.com ou par téléphone : 06 70 73 48 45.

Vous pouvez également suivre son actualité sur Facebook : l'atelier home déco.

La Cavalerie du Val Coisin - CVC

Au nom de tous les membres de la cavalerie, je tiens tout d'abord à remercier la municipalité de Châteauneuf, qui nous donne aujourd'hui la possibilité de présenter notre association, qui depuis 2018 a transféré son siège social sur notre commune.

Nous vous adressons tous nos vœux les meilleurs pour cette année 2021 qui débute.

Le but de notre association est d'organiser des randonnées à cheval, qui se pratiquent en monte ou en attelage de chevaux de loisirs. Nous organisons des manifestations équestres et nous sillonnons notre beau territoire



tout en valorisant les chemins communaux ou ruraux. A ce jour, l'association compte une centaine d'adhérents, originaires principalement de Cœur de Savoie mais aussi pour certains de départements voisins.

Au cours de l'année, nous donnons la possibilité à nos adhérents de visiter différents salons, de se promener en petits groupes et parfois même sous le clair de lune, d'effectuer des randonnées sur plusieurs jours, en gîtes ou bivouac, de participer à d'importants rassemblements équestres, tel que le Rallye Savoie Mont Blanc... mais aussi de voyager à travers le monde.

Les manifestations « phares » sont :

- le rassemblement de Pentecôte, ouvert aux membres de la CVC et qui se déroule dans une commune différente chaque année, avec défilé et réception par la municipalité.
- la Fête du cheval, organisée publiquement sur notre commune au village du Boisson.
- L'organisation de voyages à travers le monde : Maroc, Wyoming, Jordanie, Patagonie, Islande, Mongolie, Lesotho, Espagne...

L'année 2020 fut très particulière, pour des raisons liées aux conditions sanitaires et très peu de manifestations ont pu se dérouler. La motivation reste cependant intacte et nous avons décidé de déposer un projet pour la Savoie dans le cadre « Le budget citoyen de la Savoie », lancé par le Département.

Si notre projet est retenu, un balisage des chemins, avec mise en valeurs des sites remarquables et historiques, ainsi que les producteurs locaux, sera effectué. Des circuits seront proposés sur le territoire très apprécié de Cœur de Savoie. Tous les adeptes de la randonnée pourront en bénéficier, qu'ils soient marcheurs, vététistes, traileurs ou cavaliers...

Le tourisme vert est l'affaire de tous !!! Le Président - Michel CHARROT

Services / Administration

Mairie

Secrétariat de mairie



Attention ! en fonction des conditions sanitaires, les horaires peuvent être modifiés !

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi : 8h30-12h et 14h-17h

Mardi : 16h-19h

Jeudi : 14h-17h

Vendredi : 14h-17h

Tel : 04 79 28 84 16

Mail : mairie.de.chateauneuf@wanadoo.fr

Permanence des élus : Chaque premier vendredi du mois de 18h à 20h

Poste

Agence postale communale



Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h-16h

Du mardi au vendredi : 14h-17h

Départ du courrier à 14h30

Tel : 04 79 25 69 17

Bibliothèque municipale



Horaires d'ouverture :

Pendant l'année scolaire :
jeudi et vendredi, de 16h30 à 18h30

Vacances d'été : jeudi de 16h à 19h (fermeture de mi-juillet à mi-août)

Autres vacances scolaires : se renseigner auprès de la bibliothèque ou sur chateauneuf-savoie.com

Tel : 04 79 44 34 17

Mail : biblio-chateauneuf@orange.fr

Enfance - Jeunesse

Pour les plus petits...



Crèche « La Cabane des Croés »

Maltaverne – 73390 CHATEAUNEUF

Tel : 04 79 25 71 45

Mail : multiaccueil.chateauneuf@cc.coeurdesavoie.fr

Relais d'Assistants Maternelles

Immeuble Le Chamoyard – Lotissement le Grand Champ – 73390 CHAMOIX SUR GELON

Tel : 07 52 67 87 62

Mail : ram.chamoux@cc.coeurdesavoie.fr

Halte-garderie Les Petious

45 Chemin Pré de la Cure – 73250 ST PIERRE D'ALBIGNY

Tel : 04 79 28 58 88

Mail : haltegarderie.lespetious@cc.coeurdesavoie.fr

Lieu d'Accueil Enfants Parents « Les 3 Pommes »

Salle Château Verdon – 331 Route de l'Arclusaz – 73390 CHAMOIX SUR GELON

Tel : 07 52 67 87 62

Mail : ram.chamoux@cc.coeurdesavoie.fr

... et les plus grands

Ecole de Coise

Tel : 04 79 28 86 90

Mail : ce.0730995k@ac-grenoble.fr

Ecole de Châteauneuf

Tel : 04 79 28 85 20

Mail : ce.0730289t@ac-grenoble.fr



SIEGC (services périscolaires)

26 Impasse du Grand Champ – 73390 CHAMOIX SUR GELON

Tel : 0479442413

Transports scolaires

Tel : 04 79 75 99 02 / 04 79 75 99 05

Mail : transportscolaire@cc.coeurdesavoie.fr

Accueil de loisirs

Immeuble Le Chamoyard – Lotissement le grand Champ – 73390 CHAMOIX SUR GELON

Tel : 07 76 06 57 44

Mail : enfance.chamoux@cc.coeurdesavoie.fr

Espace jeunes

Immeuble Le Chamoyard – Lotissement le grand Champ – 73390 CHAMOIX SUR GELON

Tel : 06 16 09 42 40

Mail : jeunesse.chamoux@cc.coeurdesavoie.fr

Action sociale

Centre Polyvalent d'Action Sociale

Immeuble le Chamoyard – 73390 CHAMOIX SUR GELON

Tel : 04 79 44 53 55

Horaires d'ouverture : mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Divers professionnels vous accueillent sur rendez-vous.

Personnes âgées

CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Service d'aide à domicile, portage de repas, téléalarme, animations

359 Route de l'Arclusaz – 73390 CHAMOIX SUR GELON

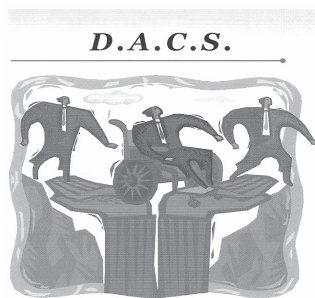
Tel : 04 79 36 40 51

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Immeuble le Comte Rouge – 73800 MONTMELIAN

Tel : 04 79 44 23 00

DACS (Déplacement Associatif de la Combe de Savoie)



105 rue des Ponants
- 73250 ST PIERRE
D'ALBIGNY

Tel : 04 79 96 94 58

lundi, mardi, jeudi et
vendredi : 9h-12h /
mercredi 14h15-17h15

AIDAPI (aide à domicile aux aidants et personnes âgées isolées)

Tel : 04 79 84 02 14

Mail : aidapi@orange.fr

Santé

Médecins généralistes

Dr Uhl, Krotoff, Fournier – Place de la Mairie – 73800 COISE

Tel : 04 79 69 18 46

Dr Paradis, Pasquier – lieu dit la Mairie – 73390 BOURGNEUF

Tel : 04 79 65 58 42

Maison de Santé – 345 rue de la Fin de la Louza – 73250 ST PIERRE D'ALBIGNY

Tel : 04 79 62 62 10

Pharmacie

Pharmacie du Gelon – 76 rue République – 73390 CHAMOIX SUR GELON

Tel : 04 79 36 47 75

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h30-19h

Samedi : 9h-12h30



Infirmiers

Cabinet infirmier Arc et Gelon – 167 rue des Ecoles – 73390 CHAMOIX SUR GELON

Tel : 04 79 84 55 51

Cabinet Berlioz, Jarre et Gallego-Lopez – rue Mairie – 73800 COISE

Tel : 06 01 07 54 90

Cabinet infirmier du Pont de Coise – D1006 – 135 Pont de Coise – 73800 COISE

Tel : 06 10 65 96 71

Kinésithérapeutes

Centre Municipal de Santé – 167 rue des Ecoles – 73390 CHAMOIX SUR GELON

Tel : 04 79 28 52 28

Boiseaux Valérie – 77 rue Mairie – 73800 COISE

Tel : 04 79 28 89 05

Vibert Séverine – chef lieu – 73800 COISE

Tel : 06 88 76 85 94

Ostéopathe

Marrilliet Vincent – Centre Municipal de Santé – 167 rue des Ecoles – 73390 CHAMOIX SUR GELON

Tel : 06 52 24 83 70

Psychothérapeute

Espérandieu Odile – CHATEAUNEUF

Tel : 04 79 44 29 78

Urgence / Numéros utiles

Salle Communale

Tarifs de location de la salle communale :

- Pour des festivités :
 - Habitants de la commune : 80 € l'été, 110 € l'hiver
 - Associations ayant leur siège dans la commune : une utilisation gratuite par an, puis 80 € l'été, 110 € l'hiver
 - Particuliers et associations extérieurs à la commune : 305 € l'été, 380 € l'hiver.
- Pour des réunions :
 - Associations de la commune et structures de Cœur de Savoie : 3 réunions gratuites par an
 - Associations extérieures à la commune, comprenant des membres résidant dans la commune : 1 réunion gratuite par an, puis 20 € l'été, 30 € l'hiver.

Bon à savoir : Une caution de 500 € et une attestation d'assurance sont exigées à la remise des clés.

Le règlement de la location se réalise par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Période d'été : du 1^{er} avril au 30 septembre.

Période d'hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars.

Numéros d'aide et d'urgence



- Gendarmerie de Val Gelon – La Rochette : 04 79 25 50 17 ou 17.
- Enfance maltraitée : 119
- Violences Femmes Infos : 3919
- SaVoie de Femme : 04 79 85 53 68
- N° d'Aide aux Victimes : 116 006
- Centre anti poison de Lyon : 04 72 11 69 11
- Vol ou perte de carte bancaire : 0 892 705 705
- Conciliateur de Justice – maison de la justice et du droit – 28 place du Forum – 73000 CHAMBERY 04 79 72 38 37

Syndicat des Eaux

SIAE (Syndicat Intercommunal d'Adduction des Eaux de Chamoux et du Coisin)

667 Route de la Servaz –
73390 CHAMOUX / GELON
Tel : 04 79 36 40 11



Assainissement

Assainissement collectif

Contact secteur Châtauneuf : 04 57 08 81 97 ou 07 87 73 76 05

Mail : pauline.bezout@cc.coeurdesavoie.fr
site : <https://www.coeurdesavoie.fr/4024-assainissement-collectif.htm>

En cas de problème :

- **Service d'astreinte assuré par VEOLIA : 04 76 61 39 36 pour toute la commune sauf le secteur de Rougemont.**
- **Pour Rougemont, appeler SUEZ : 09 77 40 11 34.**

SPANC (Service Public Assainissement Non Collectif)

Contact secteur Châtauneuf : 04 57 08 81 97 ou 07 87 73 76 05

Mail : pauline.bezout@cc.coeurdesavoie.fr
site : <https://www.coeurdesavoie.fr/4028-assainissement-non-collectif.htm>

Déchetterie

Pensez à faire votre demande de carte d'accès sur le site coeurdesavoie.fr.

Déchèterie de Chamoux sur Gelon

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi :
14h-18h (19h du 1^{er} avril au 30 octobre)

Samedi : 8h-12h et 14h-18h (19h du 1^{er} avril au 30 octobre)



Déchèterie de St Pierre d'Albigny

Horaires d'ouverture :

Lundi et samedi : 9h-12h et 14h-18h (19h du 1^{er} avril au 30 octobre)

Du mardi au vendredi : 14h-18h (19h du 1^{er} avril au 30 octobre)

Tel : **Service Déchets Cœur de Savoie : 04 79 84 36 27**

C'est une page récurrente dans la plupart des informations municipales (et pas qu'à Châteauneuf bien sur !) qu'on aimerait ne plus voir

Quelques rappels :

Propreté et respect des lieux publics

En tant qu'utilisateur des lieux publics vous devez veiller à ne pas laisser de déchets, et en particulier en cette période de pandémie à ne surtout pas jeter vos masques.

Le jeudi matin, pensez à **rentrer vos containers** d'ordures ménagères. Les laisser « traîner » sur la voie publique provoquent des nuisances : visuelles (esthétique), entraves à la circulation des piétons voire automobile quand le vent les entraîne sur les voies de circulation.

Les abords des containers de tri sélectif ne doivent pas servir de décharge. Les déchetteries sont prévues pour accueillir vos encombrants !

Un coin sensible : le parking situé à l'arrière de la salle communale. Régulièrement, devant le **local pompier** des



ordures de toutes natures jonchent le sol et surtout des **bouteilles cassées** ! On peut imaginer les conséquences sur le véhicule de secours sortant pour une urgence du garage et ayant ses pneus crevés par les tessons de bouteilles ! De même les plastiques glissés dans l'armoire électrique peuvent provoquer un incendie !

Ces mauvaises pratiques ont été signalées à la **gendarmerie**. Les gendarmes feront lors de leurs rondes

le petit crochet nécessaire pour visualiser le parking dans sa globalité et ils procéderont aux contrôles d'identité des personnes présentes si nécessaire.



Rappel de quelques règles de civisme

Afin que la vie quotidienne dans notre commune reste acceptable et agréable, nous devons y contribuer les uns et les autres en respectant voisins, environnement et en respectant quelques règles de civisme ...

- **Automobilistes** : modérez votre allure aux abords des villages et sur les routes communales. **Respecter la limitation à 30 km/h imposée dans les hameaux. Observez votre compteur !**



- **Propriétaires de chiens** : veillez au respect de votre voisinage et à la propreté des espaces publics. La divagation des chiens est interdite, veuillez les tenir en laisse .



- **Les feux dits « de jardin »** font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le règlement sanitaire départemental. Pour les déchets verts, pensez à la

déchetterie ou au compostage.

- **Les travaux de bricolage et de jardinage** utilisant des appareils bruyants (moteur thermique, perforateur) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

* les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,

* les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,

* les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00 (arrêté préfectoral du 9 janvier 1997 art. 9).

- **Respectez les espaces verts et fleuris**, les installations publiques, les terrains de jeux ainsi que les propriétés privées.

- et n'hésitez pas à **prévenir votre voisinage en cas de festivités**.



Pour des informations plus complètes sur le comportement à observer pour de bonnes relations de voisinage , n'hésitez pas à consulter le site de la commune : <https://chateauneufsavoie.com/vie-jb-br-pratique/urbanisme.html>

Quiz : Patois

Des expressions couramment employées dans le langage parlé utilisent des mots empruntés au patois. Retrouvez le sens de ces expressions de notre cher département !

1 - AVOUANER :

A - Flâner; B - Nourrir les bêtes; C - Gronder.

2 - FAIRE LA RIOULE :

A - Faire la fête ; B - Faire la vaisselle ; C - Faire à manger.

3 - DECAPADIOT :

A - Un couteau à diot ; B - Un idiot ; C - Un maladroit.

4 - CORTI :

A - Un jardin ; B - Un couteau ; C - Un pied.

5 - BARJAQUER :

A - Pêcher ; B - Bavarder ; C - Partir.

6 - FAIRE LA POTTE :

A - Cuisiner ; B - S'amuser ; C - Boudier.

7 - LIEU T ' MOD ?

A - Où achètes-tu tes vêtements ?; B - Où habites-tu ? ; C - Où vas-tu ?

8 - VIOURNE :

A - Désordre ; B - Musique ; C - Vent.

9 - CROUET :

A - Une pâte ; B - Un âne ; C - Un enfant.

10 - PAGU :

A - Un paysan ; B - Un livre ; C - Un cheval.

Bôna Anâ !

1-C ; 2-A ; 3-C ; 4-A ; 5-B ; 6-C ; 7-C ; 8-B ; 9-C ; 10-A

Pour sourire

Quelques perles d'enseignants :

- Pourquoi le Général De Gaulle n'apparaît pas sur les photos de la conférence de Yalta ?
C'est parce que c'est lui qui les a faites... évidemment !
- Qui était le Général de Gaulle ?
Un homme dans le dictionnaire. Il fut un protestant très pratiquant, catholique même. C'est pourquoi il a été enterré dans un village avec deux églises, à Colombay.
- Quelle est la capitale de Taïwan ?
Made-In.
- Quel est le plus grand navigateur au monde ?
Internet Explorer !

Recette

TOURTONS : (recette des Hautes Alpes ?) :



Préparation : 20 min. Cuisson : 20 min

Ingrédients : 1 kg de pommes de terre / 4 échalotes / beurre / sel

pour la pâte : 1 kg de farine / 150 de beurre / 100 g de crème fraîche / 3 œufs.

- Eplucher les pommes de terre et les couper, faire cuire environ 15 min, dans de l'eau bouillante,

Les écraser, à la fourchette avec un peu de beurre et de sel.

Faire revenir les échalotes émincées, dans un peu de beurre puis les incorporer à la purée.

- Pétrir ensemble : la farine, le beurre, la crème fraîche, les œufs, une pincée de sel jusqu'à l'obtention d'une boule de pâte. L'étaler finement au rouleau.

- Garnir la moitié de la pâte de petites mottes de purée, à l'aide d'une cuillère à soupe, puis recouvrir de l'autre moitié de la pâte.

Découper les tourtons, bien souder les bords, les frire à l'huile très chaude, environ 5 à 10 min.

Attention aux éclaboussures...

Les servir chauds accompagnés d'une salade.

Variantes : chaud : ajouter du fromage, des lardons, des épinards, de la viande...

froid, sucré : fourrés de compote de pommes, de myrtilles, de pruneaux...

Bonne dégustation !



Cérémonie du 11 novembre

La journée du 11 novembre, anniversaire de l'armistice signé le 11 novembre 1918 signifiant la fin de la guerre de «14-18», est maintenant nommée journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix, Hommage à tous les «Morts pour la France».



Les cérémonies se sont déroulées, sans public en raison de la crise sanitaire (Second confinement), et simultanément au monument aux morts du chef lieu et à celui sur la D1006. La cérémonie, pour rendre hommage aux victimes de ce conflit, a rassemblé quelques élus et un représentant des sapeurs pompiers, M. Christophe Zampin.

Colis de Noël



Comme à l'accoutumée les membres du Conseil Municipal ont distribué les colis de Noël du CIAS.

La commune a financé les colis pour les personnes âgées de 70 à 74 ans, le CIAS a financé ceux des

personnes âgées de 75 ans et plus.

Cette démarche nous a permis d'avoir un moment d'échanges avec eux, d'autant que le repas des aînés n'avait pas pu avoir lieu en 2020.

Bonne dégustation !

Ecole

Empêché depuis un an par un souci de santé, puis par les restrictions sanitaires au printemps, cet automne Hugues Martin a pu enfin fêter son départ à la retraite. Peu importe le retard, ses collègues, ses anciens élèves et tous ses nombreux amis ont pu lui témoigner leur sympathie. Hugues est resté en poste à l'école de Châteauneuf pendant plus de vingt ans et forcément cela crée des liens ! Nous aurons plaisir à le rencontrer à la croisée des chemins sur son vélo ou dans les airs avec sa voile. Bonne retraite Hugues.



Journée de la Paix

L'ONU a proclamé que le 21 septembre était la journée mondiale de la Paix. L'école a participé à cette manifestation organisée par le mouvement pour la Paix de Montméliant. Un parterre en forme de colombe, oiseau symbole de la paix, a été réalisé par nos agents communaux Eric & Adrien. Les écoliers aidés par les bénévoles du mouvement ont planté des pensées blanches pour perpétuer le sens profond de cette journée.



Enquête vélo

La communauté de communes Cœur de Savoie a décidé du lancement du schéma directeur cyclable de Cœur de Savoie. Pour réussir ce projet, tous les habitants sont appelés à donner leur avis.



Rénovation

Vous avez projeté de rénover votre habitation ? Un réflexe : prenez conseil auprès du service habitat de la «Comcom».

<https://www.coeurdesavoie.fr/4064-renovation-de-l-habitat.htm>.

J'éco rénove en Cœur de Savoie

Plateforme de rénovation énergétique de l'habitat

- tel : 09 70 21 13 42

- mail : renovation.habitat@cc.coeurdesavoie.fr

Recensement citoyen

En 2021 pour les jeunes nés en 2005 :

Recensement obligatoire. Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16^e anniversaire à la mairie.

Règlement d'urbanisme

Une autorisation est nécessaire avant d'engager des travaux.

Notre commune a un PLU qui impose une réglementation au niveau de l'urbanisme et qui doit être consulté avant toute demande. Il est consultable en mairie ou téléchargeable sur le site communal <https://chateauneufsavoie.com/>.

La réglementation est différente selon la zone dans laquelle est situé votre bien.

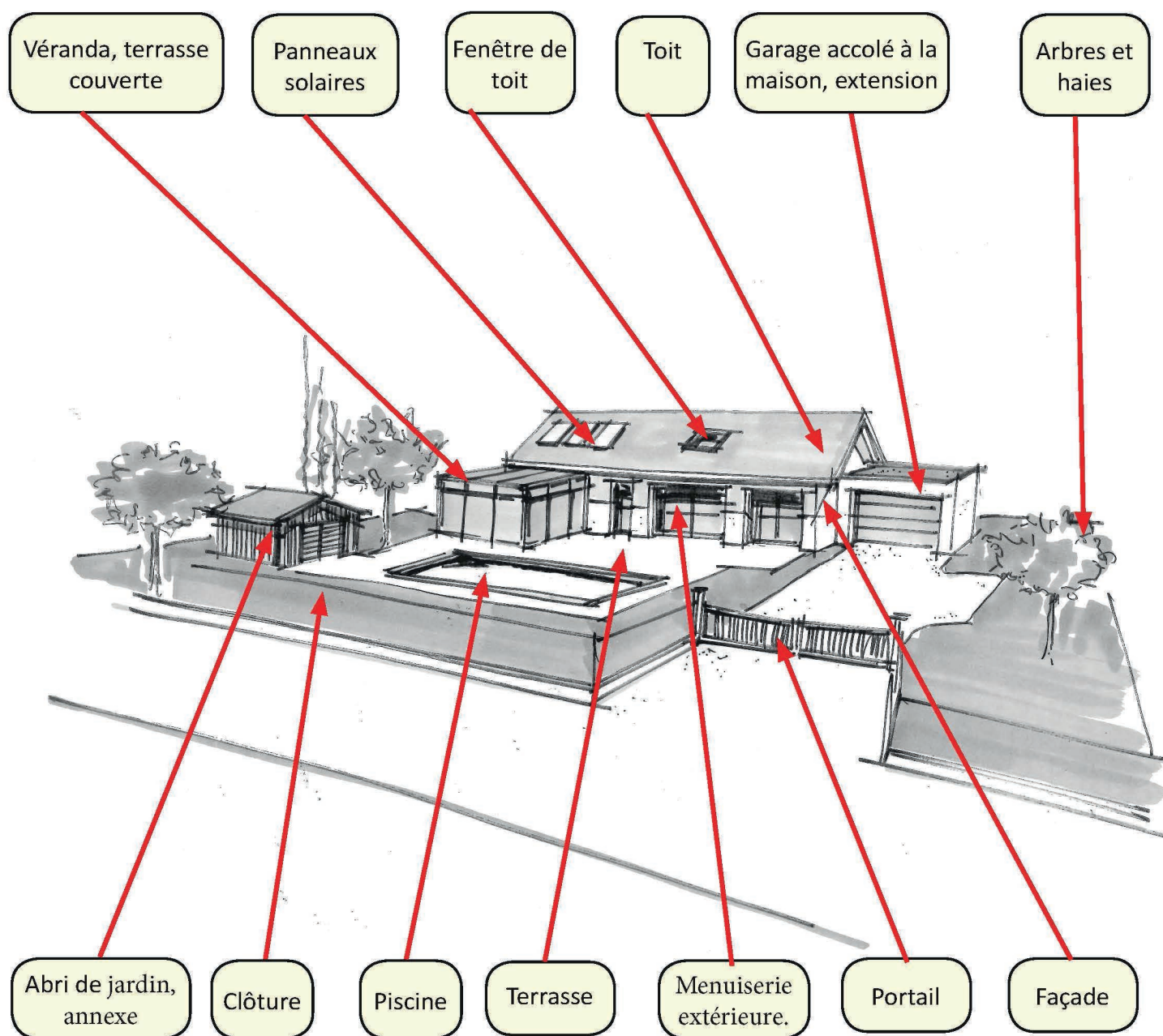
Avant de commencer des travaux, il faut déposer un dossier en mairie.

- Soit une DP (déclaration préalable), délai d'instruction 1 mois
- Soit un PC (permis de construire), délai d'instruction 2 mois

Les délais d'instruction de ces dossiers peuvent être prolongés en cas de demande de pièces complémentaires. Il est donc important de constituer son dossier bien avant la date envisagée des travaux.

Pour plus de renseignements ou de conseils, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie.

Sans être exhaustif, le schéma ci dessous liste un certain nombre de travaux qui méritent d'interroger la mairie.



Fibre optique

Déploiement de la fibre optique en Savoie :

Face au développement toujours croissant de l'usage des technologies numériques, aussi bien dans la sphère économique, publique que privée, l'Internet à haut débit (ADSL - réseau cuivre), support essentiel de la transition numérique, a aujourd'hui atteint ses limites. Afin de répondre aux enjeux de compétitivité et d'aménagement du territoire, le Département de la Savoie a fait le choix, fin 2018, de recourir à une procédure dite d'Appel à manifestation d'engagements locaux (AMEL) pour le déploiement d'un réseau à très haut débit (THD) en fibre optique.

Actuellement sur notre commune, le débit internet est accessible par le réseau ADSL à une vitesse d'environ 10 Mb/s (à Tardevel par exemple). Le Très Haut Débit permettra d'obtenir un débit supérieur à 100 Mb/s, soit de multiplier par 10 le débit actuel. Avec ce débit, le télétravail sera plus facile, les téléchargements de gros fichiers plus rapides et d'autres applications, comme la télémédecine par exemple, seront accessibles.

Pour bénéficier de ce saut technologique, la création d'un réseau spécifique est incontournable mais, comme son architecture reste identique à celle du réseau téléphonique actuel, sa construction utilisera les mêmes infrastructures (canalisations et poteaux existants). C'est la société «Savoie Connectée-Covage» qui est chargée de câbler notre secteur. En principe ces travaux devraient être réalisés pour mi-2022. Une armoire abritant un sous-répártiteur optique sera implantée au chef lieu à proximité de l'abri bus «dépôt de livres». La première phase de câblage reliera cette armoire aux points de branchement optique implantés dans les villages ou immeubles, chaque habitant deviendra donc éligible à une offre fibre.

Chacun pourra (pas d'obligation à changer de technologie !) souscrire à l'offre de son choix auprès d'un fournisseur d'accès à internet ; un technicien procédera au raccordement final en posant le câble optique qui relie la prise chez l'utilisateur (DTIO) au point de branchement. La magie du haut débit devient palpable : demandez à un *gamer* ce que signifie une bande montante supérieure à 100 Mb/s !

Nota : la vitesse des réseaux se mesure en bit par seconde (b/s). Les préfixes couramment utilisés sont le Kilobit (1000 b/s = 1Kb/s), le Mégabit (1 000 000 b/s = 1Mb/s) ou le Gigabit (1000 000 000 b/s = 1Gb/s).

L'ambroisie

L'ambroisie est une plante adventice qui se développe sur les terrains ayant une couverture végétale clairsemée ou inexistante. C'est la principale source de pollen allergisant pour les personnes sensibles, il faut donc limiter le développement de cette plante envahissante. **Le signalement et la destruction des plants sont obligatoires** sur l'ensemble du territoire national. Sur notre secteur sa présence est limitée mais il convient d'être vigilant pour éviter son expansion.

Si des plants suspects sont repérés il faut prévenir la mairie. Le référent communal interviendra pour confirmer l'identification et définir la méthode pour éliminer les plants si nécessaire. Lorsque la présence de plants est avérée un signalement est fait sur la plateforme gérée par l'ARS (agence régionale de santé) Auvergne-Rhône-Alpes, site <https://ambroisie.fredon-aura.fr>

Un suivi avec surveillance de la zone est mis en place pour 1 ou 2 ans.

Où trouver l'ambroisie ?



grèves de rivières



chantiers BTP



parcelles agricoles



bords de routes



chantiers de construction



nourriture oiseau

Reconnaître

L'AMBROISIE

Une plante **DANGEREUSE** pour la santé



Fleurs mâles
sur de longs épis



Tige
velue et rougeâtre



Feuille
profondément
découpée

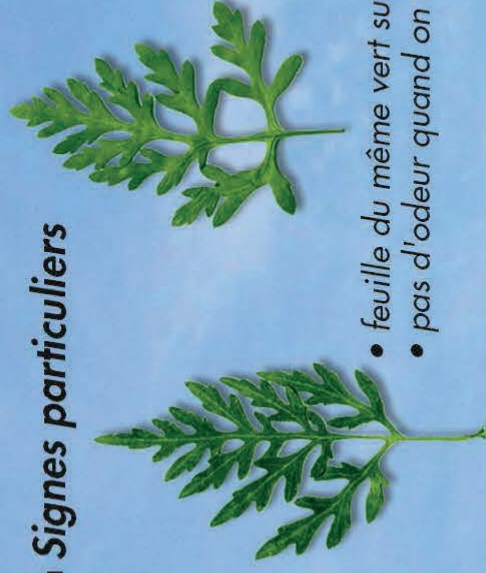


de 15 cm à 1 m de hauteur

elle s'étale
en forme
de buisson

L'AMBROISIE

— Signes particuliers



- feuille du même vert sur les deux faces
- pas d'odeur quand on la froisse dans les mains

— Son aspect aux différents stades



Plantule



Stade végétatif



En fleur



Une plante
DANGEREUSE
pour la santé



— Risques de confusion

Armoise commune

- face inférieure de la feuille, couleur gris argenté
- odeur marquée quand on la froisse



Armoise annuelle

- feuille finement découpée
- odeur forte quand on la froisse



©Fried - ANSES

Vous l'avez
reconnue ?
Appelez la mairie !

ASSOCIATIONS	
Association de Chasse Président : Jacky MANTEAU	04 79 28 89 62
Association Loisir et Pêche Etang-de-châteauneuf sur Facebook. Président : Steve BOUCHER	06 69 73 72 88
Association des Parents d'Elève APE sur Facebook Président : Xavier REVIAL	ape-rpi@orange.fr 06 89 96 16 1
Amicale des Donneurs de Sang Présidente : Geneviève GENIN	06 22 89 70 20
L'Atelier des Couleurs l'atelier home déco sur Facebook Présidente : Corinne WAGNER	atelier.home.deco@gmail.com 06 70 73 48 45.
Chorale Castel Neuves Voix Présidente : Joëlle PERONI	04 79 28 83 08
Comité d'Animation de Châteauneuf Président : Fabien GIRARD	06 66 00 76 41
Télémark 73 https://telemark73390.wixsite.com/telemark73 Présidente : Sabine BONNEHON	06 85 10 67 87
La Band'à Rioule www.labandarioule.fr Président : Alexandre JOURNAL	labandarioule@gmail.com 06 46 27 75 29
Cavalerie du Val Coisin Président : Michel CHARROT	06 74 17 11 75